

mj MAG

JOURNAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-JUIGNÉ

n°26

Eté 2020



Une nouvelle
équipe
municipale



© T.Huguenin



© T.Huguenin



Covid-19 :
Un élan de
solidarité inédit

**Réouverture de
la bibliothèque
et de la piscine**

**Cinq rues
rénovées cet été**



2020 dans l'histoire

Nous sommes le 17 mars 2020 à 12h, la France s'arrête, non pas pour 1 minute de silence, mais pour 55 jours dans le seul but de se protéger.

Je veux ici remercier les Montreuillaises et Montreuillais qui pendant cette période ont soigné, protégé, travaillé, accompagné, respecté, inventé... pour surmonter ce qui restera indéniablement dans nos livres d'histoire.

En tant que Maire, je veux ici redire ma fierté et saluer les agents de la ville qui, malgré la peur, ont continué à assurer avec réactivité et inventivité les missions de service public indispensables !

De cette crise sanitaire qui n'est pas encore derrière nous, nous en retiendrons toute l'essence positive, malgré les drames humains qu'elle a pu causer et qui heurtent nos esprits. Nous nous souviendrons et continuerons d'entretenir les chaînes de solidarités renforcées, les initiatives citoyennes engagées, les comportements de consommation régulés, la planète un peu plus protégée, les mots et les nouvelles régulièrement échangés.

Elections municipales

Malgré cette crise sanitaire, le gouvernement a décidé de maintenir le 15 mars dernier les élections municipales afin de donner mandat à des nouveaux représentants pour les 6 prochaines années.

Sur notre commune, par le travail de préparation exemplaire de nos agents et la responsabilité de chacun d'entre vous, l'élection s'est déroulée dans des conditions optimales de sécurité sanitaire. Que vous en soyez tous, agents, assesseurs et votants, ici remerciés.

Au final, en dépit d'un niveau d'abstention supérieur à la moyenne généralement constatée pour des élections municipales, 79,63% des votants ont accordé leur suffrage à la liste « Energies Citoyennes » que j'avais le plaisir de conduire.

Cela se traduit par l'élection de 26 conseillers pour la liste majoritaire et de 3 conseillers pour la liste minoritaire.

En outre, deux élus de la liste majoritaire, Célia Didier et moi-même, représenteront la ville au sein de la Communauté urbaine d'Angers.

La campagne municipale étant derrière nous, les nouveaux élus étant installés, nous nous tournons dorénavant vers l'avenir avec la ferme intention de mettre en musique les 68 engagements sur lesquels la liste « Energies Citoyennes » a été élue.

Été sûrement différent mais reposant !

Dans un contexte de veille sanitaire, où l'application des gestes barrières et de la distanciation sociale reste de rigueur, je souhaite toutefois à chacune et chacun d'entre vous un bel été, source de repos et d'un peu plus de quiétude.

Le Maire, Benoît Cochet

Sommaire

Rétrospective

Covid-19 : un vaste élan de solidarité face à la crise 3-5

Actualités

Fonctionnement estival des services et plan canicule 6

Réouverture de la bibliothèque et de la piscine 6 et 7

Le marché de retour uniquement sur le rue E. Zola 7

Ouverture partielle à la location de la halte fluviale 7

Dossier

Une nouvelle équipe municipale 8-11

Informations municipales

Conseil municipal - Expression des élus 12

Informations pratiques

Un budget 2020 dans la continuité 13

Cinq rues rénovées d'ici la fin de l'été 14

Les autorisations d'urbanisme en ligne 15

La Mission locale toujours à l'écoute des jeunes 16

Lutte contre les frelons asiatiques 16

Inscriptions à la piscine 17

Des animations estivales pour les enfants cet été 18

Le bureau d'informations touristiques ouvre le 1^{er} juillet 18

Sortir

Animations - Expositions - Agenda 19



Rétrospective

Un vaste élan de solidarité face à la crise du Covid

Le 17 mars dernier, la France se confinait afin d'enrayer la pandémie du Covid-19. Pendant 55 jours, les Montreuillais se sont adaptés à l'inédit. Certains se sont mobilisés dans un élan de solidarité. Rétrospective d'une gestion de crise, sanitaire, mais aussi sociale.

A l'annonce du confinement et des mesures sanitaires face à la pandémie, agents municipaux, habitants et élus

sont venus en aide aux plus vulnérables. Tandis que les employés de la ville, en présentiel ou en télétravail, ont assuré une continuité du service public, la ville a mis en place l'accueil d'enfants de personnel soignant avec l'Education nationale et doublé la livraison des repas à domicile. Les élus ont aussi entretenu le lien avec les aînés de plus de 70 ans, en prenant régulièrement de leurs nouvelles par téléphone. La ville, disposant par ailleurs d'un stock de 10 000 masques achetés en 2009, a pu équiper les professionnels de santé montreuillais.

En cette période inédite, une centaine de Montreuillais ont spontanément prêté main forte en formant une réserve citoyenne pour la livraison des courses et la distribution de 7 500 masques aux habitants.

La crise sanitaire ayant aussi pour corollaire des difficultés sociales, plusieurs familles parmi les plus modestes ont reçu pendant le confinement des aides alimentaires du CCAS, tandis que les enfants scolarisés des personnels soignants ont bénéficié de repas gratuits.

Ils témoignent...



Marion Mahais, télétravailleuse et apprentie maîtresse d'école

« Agent territorial à la ville d'Angers, j'ai télétravaillé pendant

tout le confinement et j'ai continué encore au-delà pour assurer la scolarité à distance de mes deux enfants. Mon fils en CE1 et ma fille en grande section à Jean-Madeleine ont école un jour par semaine. Alors il faut jongler avec les emplois du temps, d'autant que mon mari, commercial dans l'industrie, après avoir télétravaillé lui aussi avant de connaître le chômage partiel, a repris le travail début mai. Entre l'activité professionnelle qui s'accroît au fil des semaines pour être à jour avant l'été et le programme scolaire à suivre, on s'y tient, même si la situation est un peu compliquée. Avant la reprise de notre cadette, nous avons reçu une vidéo de sa maîtresse détaillant le protocole sanitaire en application dans son école afin de la rassurer et nous aussi. Pendant le confinement, nous avons expliqué à nos enfants la situation. Mais finalement, ça ne les a pas trop perturbés. Ce qui leur a le plus manqué, c'est la récré, les contacts avec les copains, nous passons donc des appels en visioconférence avec d'autres enfants pour maintenir le lien ».



Christine Poché, Présidente de l'ADMR de Montreuil-Juigné

« La crise du Covid a été un grand chambardement, car nous n'y étions pas

préparés et nous avons reçu les circulaires à la dernière minute, ce qui nous a amenés à retravailler chaque intervention en fonction de leur caractère indispensable ou non. Mais comment choisir le juste équilibre entre l'alimentation, le minimum d'hygiène ou de mouvement pour des personnes en perte d'autonomie ? Nous avons dû redéfinir tous les plannings en fonction des priorités pour les 40 salariées et 270 bénéficiaires, d'autant que nous avons également été confrontés aux difficultés de nos propres employées pour la garde des enfants. Si nous avons connu des pénuries de masques dans les premiers temps, dont le besoin a été fort heureusement pourvu par la ville et sept à huit bénévoles qui nous en ont confectionnés en tissu avant que les services de l'Etat ne puissent nous livrer, les salariées ont été au top pendant toute cette période. L'une d'elles a même dessiné un grand sourire sur son masque. Car sous le masque, comment exprimer un sourire à une personne qui n'a un contact avec le monde extérieur qu'une demi-heure par semaine ? La crise du Covid a été un grand moment de solidarité ».



André Boutet, Directeur de la résidence autonomie La Grand-Maison

« La crise sanitaire a été une véritable épreuve tant pour

nos 65 résidents que pour le personnel. Elle restera comme le moment le plus fort de ma carrière. Au quotidien, il a fallu s'adapter à l'évolution de la pandémie et des règles sanitaires. La fermeture de l'établissement nous a amenés à repenser notre fonctionnement pour assurer la restauration sept jours sur sept, l'hygiène et le contact avec les familles. Nous avons installé un parloir à l'extérieur qui a permis de recevoir 150 visites en six semaines et avons offert un abonnement gratuit, pour les résidents et leurs proches, pour qu'ils puissent communiquer via le réseau social Familéo. Une future diplômée en psychologie est intervenue auprès des résidents lorsqu'au plus fort du confinement une fragilité s'est installée chez certains d'entre eux. Nous avons aussi réussi à préserver la mobilité des résidents, grâce au concours de la ville qui a sécurisé les extérieurs côté parc et lorsque la situation sanitaire a rendu les choses possibles, nous avons effectué plus de 200 accompagnements à la marche. Cet épisode laisse des traces. Je tire mon chapeau aux résidents qui ont été très coopératifs et compréhensifs quant à l'application des mesures sanitaires ».

Rétrospective «spéciale confinement»



◀ Mobilisation des services techniques

Très sollicités notamment la 1^{ère} semaine pour la mise en place de l'affichage concernant l'interdiction des parcs et aires de jeux, le retrait des bacs de déchets en raison de la non-collecte une semaine sur deux et le nettoyage des points TOM, victimes d'incivilités et de dépôt sauvage, les services techniques ont été mobilisés durant cette période.

▶ Accueil des enfants

26 agents municipaux volontaires se sont relayés du lundi au vendredi, matin, midi, soir et mercredi, pour accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise, à l'école maternelle J. Madeleine. Sur le temps scolaire, des enseignants assuraient également à tour de rôle la continuité éducative et faisaient classe à ces enfants.



◀ Nettoyage & désinfection dans les écoles

Le personnel du service entretien des locaux a fortement été mis à contribution durant le confinement mais aussi après celui-ci. Nettoyage en profondeur, désinfection des locaux tout en respectant les gestes barrières ont été leur quotidien.

▶ Portage des repas

La cuisine centrale a préparé avec attention près de 200 repas par semaine, livrés par des agents municipaux tous les jours, sauf le week-end, à 37 personnes isolées. Ces agents étaient généralement très attendus par les aînés pour continuer à se nourrir, mais également pour le côté relationnel aussi succinct soit-il dans ce contexte si particulier.



◀ Collaboration entre la police municipale et la gendarmerie

Outre la distribution de masques auprès de commerces de proximité, crematorium, infirmiers, médecins, ADMR, foyer logements etc...., la Police municipale a répondu également aux nombreux appels de la population. Elle a mené aussi de multiples actions de prévention en partenariat avec la gendarmerie.



"Drive " des producteurs ►

En partenariat avec les commerçants du marché et en accord avec la Préfecture, la ville a mis en place un « Drive des producteurs » dès vendredi 3 avril, le long de la rue David d'Angers. Le succès était au rendez vous avec 430 paniers commandés dès le premier jour et il ne s'est pas démenti par la suite !



◀ Télétravail pour le personnel administratif et bénévolat pour la fabrication de masques

Dès le début du confinement, le télétravail, lorsqu'il était possible a été privilégié. Le RAM, par exemple, a répondu à de nombreuses demandes de parents et d'assistants maternels. Le Centre social a coordonné la confection de masques solidaires avec 10 couturières bénévoles, ainsi que l'aide de Retraite active. D'autres «couturières solidaires» ont réalisé des sur-blouses pour les soignants avec un appel lancé pour un don d'élastique lors des drives (cf. ci-contre).

Distribution des masques par des bénévoles et des élus ►

7500 masques à destination des habitants de Montreuil-Juigné de plus de 8 ans, commandés par la ville, en collaboration avec Angers Loire Métropole, ont été distribués samedi 9 mai.

Les élus et les volontaires de la réserve citoyenne ont arpenté les rues et distribué en porte à porte ces masques tout en respectant bien entendu les gestes barrières.



◀ Le confinement et après ?

A partir du 11 mai, les services municipaux ont réouverts progressivement avec de nouvelles façons de fonctionner et dans le respect des gestes barrières. Fauchage, tonte des espaces publics, débroussaillage ont rythmé les journées des agents techniques, la nature étant loin d'avoir été confinée pendant ces 2 mois ! Dans les écoles et les restaurants scolaires, lavage des mains et distanciation physique étaient de rigueur.



© Reportage photo réalisé par T. Huguenin et les services municipaux

Bienvenue à...

Robin Foglia, Kessy Pougin, Yaëlle Dibengi Matondo, Ema Baudrillart, Arthur Stubbs, Alice Robert, Maé Tessier, Théa Bourdillault, Domitille Colas, Lyah Robert, Malonn Ott, Julia Allain Denoual, Rafaël

Orhon, Louis Amoussou, Alice Fonteneau, Nolann Hilali, Lucas Durand, Léonard Eon, Adèle Hamelin, Alexandre et Louis Rousseau, Victor Caris, Léony Baudry, Baptiste Ribalet, Martin M'Bia, Joy Chateau

Actualités

Les services municipaux cet été

Depuis la sortie du confinement, les services municipaux ont progressivement réouvert au public avec les mesures

sanitaires préconisées par le gouvernement (notamment port du masque, nettoyage des mains et distanciation physique). Il est néanmoins demandé, dans la mesure du possible de privilégier les contacts téléphoniques, électroniques ou de prendre RDV avant une venue dans les services municipaux notamment au service urbanisme. Attention, l'été certains services

municipaux ferment temporairement ou adaptent leurs horaires en fonction des effectifs et des conditions climatiques (RAM, bibliothèque, services des sports, culture/communication/tourisme). Il est recommandé de consulter les horaires de fonctionnement de chacun d'entre eux avant tout déplacement.

Le LAEP Ma petite Bulle d'air sera ouvert les lundis 29 juin et 6 juillet à la Maison de la petite enfance, sur inscription au RAM (1 adulte par famille), de 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15.

Contact : Mairie, tél. 02.41.31.10.40, www.ville-montreuil-juigne.fr.

Horaires adaptés lors de canicules

Afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions et préserver la santé des agents, les services de la ville adapteront leurs horaires dès lors que l'**alerte canicule de Niveau 3** sera déclenchée (température en journée $\geq 34^{\circ}\text{C}$ et la nuit $\geq 20^{\circ}\text{C}$ pendant plusieurs jours consécutifs). Ces horaires seront consultables sur le site de la ville www.ville-montreuil-juigne.fr/Actualités/Canicule

Plan canicule

Recensement des personnes vulnérables

Un registre communal nominatif, mais confidentiel, est mis en place dans chaque commune, afin de recenser les personnes vulnérables, isolées, fragilisées, vivant à domicile et qui en font la demande. L'objectif est de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux, en cas de forte chaleur et prévenir les risques médicaux. Les personnes qui souhaitent bénéficier de ce suivi peuvent venir remplir un formulaire

à l'Espace solidarité ou, pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, demander à le recevoir par courrier.

En cas de forte chaleur, il leur est conseillé notamment de boire régulièrement, se mouiller le corps, éviter les efforts physiques.

Contact : Espace solidarité, 1 allée Henri-David, tél. 02.41.31.85.10. Pour en savoir plus : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) www.sante.gouv.fr/canicule



Réouverture de la bibliothèque

avec un fonctionnement aménagé

La bibliothèque vient de réouvrir ses portes le 22 juin aux horaires d'été, en s'adaptant aux conditions sanitaires liées au Covid-19 :

- port du masque obligatoire,
- désinfection des mains,
- respect des distanciations physiques,
- 1 personne par foyer dans la mesure du possible,

- accès limité à 10 personnes en même temps dans les locaux de la bibliothèque,
- lecture sur place suspendue, il est demandé aux lecteurs de limiter leur présence à la bibliothèque,
- mise en place des conditions de prêt estivales.

Ouverture : lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 13h et vendredi de 15h à 18h30.

Dépôts sauvages de déchets : appel au civisme

En raison de la crise sanitaire, la collecte des ordures ménagères est encore perturbée et ne reviendra à la normale qu'à la rentrée. Pour ceux qui ne peuvent pas stocker leurs déchets entre chaque collecte ou pour les déchets encombrants, il est rappelé que la déchèterie est ouverte.

Le stockage de déchets sur la voie publique, notamment autour des points TOM ou des poubelles est interdit et verbalisable.



Piscine

Réouverture du grand bassin sous condition mi-juillet



Bonne nouvelle pour les amateurs de baignade, la piscine devrait réouvrir partiellement cet été !

Après les travaux de réparation d'une canalisation qui s'est rompue, **seul le grand bassin extérieur** devrait pouvoir ouvrir le 15 juillet (date sous réserve en fonction des travaux, plage

ludique fermée). En raison de la crise sanitaire, la jauge sera toutefois limitée à 50 personnes. Deux créneaux seront proposés au public : 14h-16h et 17h-19h en semaine, 15h-16h30 et 17h30-19h le week-end, afin de permettre une désinfection de 16h à 17h. **Contact** : Piscine, tél. 02.41.42.35.45

Baignade interdite dans la Mayenne :

risques sanitaires



Avec les beaux jours et les premières chaleurs, la baignade est très tentante, mais pas n'importe où, ni à n'importe quelle condition.

La baignade est strictement interdite dans la Mayenne pour des raisons sanitaires (risque notamment de leptospirose avec les ragondins ou de cyanobactéries), d'hydrocution lors de fortes chaleurs ou d'accidents avec des obstacles non visibles au fond de l'eau.

Rappelons également que l'accès aux pontons de la halte fluviale ou du canoë-kayak et aux écluses est également interdit.

Le marché de retour rue E. Zola

L'organisation du marché du vendredi matin à Montreuil-Juigné a été modifiée dans le cadre de la mise en place des mesures sanitaires liées au Covid-19. Afin de permettre aux Montreuillais de respecter la distanciation physique recommandée, les stands des productions ont été espacés et certains déplacés allée Henri-David.

Les consignes de prévention étant plutôt bien respectées par les clients et les commerçants, la ville a décidé de revenir à la configuration initiale du marché (uniquement sur la rue E. Zola), en demandant aux commerçants de ne pas garer leurs véhicules à côté de leurs stands afin de laisser un espace suffisant entre chaque commerce.

Halte fluviale

Ouverture partielle à la location annuelle

Une halte fluviale pour 8 bateaux a été créée en 2019 au niveau de l'aire de pique-nique, près du camping. L'objectif était de favoriser l'accueil des plaisanciers de passage avec un stationnement libre limité à 72h.

Après une année de test et face aux nombreuses sollicitations, la ville ouvre 4 des 8 anneaux à la location à l'année (30 €/m²/an). Une demande d'autorisation

d'occupation temporaire de la halte est téléchargeable sur le site de la ville. A noter, qu'une liste d'attente est ouverte et que la sélection se fera cet été notamment en fonction de : la taille, l'état du bateau, du lieu d'habitation, l'ordre chronologique d'inscription et des équipements en faveur du développement durable.

Contact : Service tourisme, tél. 02.41.31.10.75.



La déchèterie du Haut Coudray réouverte depuis le 3 juin

L'accès en fonction des plaques d'immatriculation est terminé mais un système de jauge est maintenu pour respecter 1 véhicule par benne. Tous les matériaux sont acceptés sauf pour le moment le textile. Horaires d'été : du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30, le samedi de 8h30 à 18h et le dimanche de 8h30 à 12h.

Benoît Cochet retrouve son fauteuil de Maire pour



Avec 79,63 % des voix, la liste Energies citoyennes conduite par Benoît Cochet s'est largement imposée dès le premier tour du scrutin municipal du 15 mars.

La liste Agir avec vous Montreuil-Juigné, menée par Guillaume Jouanneau, a quant à elle recueilli 20,37 % des suffrages. C'est donc en toute logique que Benoît Cochet a retrouvé son fauteuil de Maire, le 27 mai, à l'issue de la première séance du conseil municipal de cette mandature. Entretien avec le Maire.

Votre nouvelle majorité est désormais passée de 23 à 26 sur les 29 membres de la municipalité. Pouvez-vous nous présenter vos colistiers ?

« Il s'agit d'une équipe plutôt jeune et renouvelée pour un peu plus de la moitié. La moyenne d'âge est de 51 ans, allant de 27 à 73 ans. Outre une parité parfaite de femmes et d'hommes sans étiquette politique, elle est aussi le reflet des différents quartiers et de la sociologie de la ville.

Huit élus de la majorité occupent des postes d'adjoints et deux de conseillers délégués. Nous avons également créé la fonction de conseiller référent, confiée à des élus sans délégation, mais qui seront investis d'une mission ou d'un dossier particulier afin de renforcer l'efficacité d'action au service de nos concitoyens.

Je voudrais saluer les membres de l'équipe sortante qui ont souhaité passer la main. Parmi eux, Stéphane Piednoir, auquel j'ai succédé en avril 2018 au siège de Maire à la suite de son élection comme Sénateur, a choisi de se consacrer pleinement à son mandat législatif. Nathalie Lemaire, 1^{ère} adjointe, René Joyeau, élu pour la première fois en 1995, Roselyne Pain, Maria Liège et Isabelle Taffatz ont aussi souhaité quitter la vie municipale.

Avec un programme réalisé, dans une quasi-unanimité, à 96 % des engagements pris en 2014, leur investissement personnel a largement contribué au succès électoral du nouveau collectif que nous formons pour ces six prochaines années. A noter également la fin de mandat pour Isabelle Guilmin, Sylvie Tendron, Elodie Blouet, Abdessamad Kobi et Jacky Paireneau pour la minorité.»

Comment abordez-vous ce nouveau mandat ?

« Encouragé par les élus de la majorité sortante et de nombreux Montreuillais à poursuivre l'action, j'ai eu le sentiment d'être encouragé à repartir pour un nouveau mandat.

La différence, c'est qu'en 2018, j'ai accédé à la fonction de Maire alors que le train était en marche. Cette fois-ci, il faut conduire la locomotive dès la gare de départ. Loin de tout triomphalisme, je reste serein pour les prochaines années, car s'il y a eu 1 200 abstentions de plus qu'en 2014, qui s'expliquent en grande partie par le risque sanitaire, notre liste a engrangé plus de voix qu'à l'époque. Notre position s'en trouve confortée et notre action légitimée. Les habitants ont apprécié le changement et ils attendent que nous poursuivions cette dynamique de renouveau, de relance de projets.

Au sein de l'équipe, outre le renouvellement d'élus, nous avons d'ailleurs redéfini les délégations pour nous remettre en question sur nos actions municipales et ne pas tomber dans la gestion courante de la ville, dans une certaine routine.

Les élections passées, je souhaite que nous ayons un échange constructif, avec les trois élus de la minorité, afin que nous puissions construire un projet au service des Montreuillais. C'est ce que les citoyens attendent et c'est ce qu'incarne notre majorité, qui est une équipe de rassemblement de différentes sensibilités au-delà de tout clivage politique ».

Quelles seront vos priorités au cours de ces six prochaines années ?

« Notre programme, composé de 68 engagements, portera sur trois axes majeurs, dont les deux premiers hérités de la précédente mandature, mais que nous allons amplifier.

BIOGRAPHIE

- 31 ans
- Natif de Montreuil-Juigné
- Conseiller principal d'éducation à mi-temps dans un lycée Angevin
- Vice-président du MJ basket de 2008 à 2012

- Membre de commission extra-municipale de 2008 à 2014
- Adjoint au Maire chargé de l'enfance, de la jeunesse et des sports de 2014 à 2018
- 1^{er} mandat de Maire de 2018 à 2020

six ans

Le premier volet concerne la citoyenneté. Nous avons assisté, au cours de ces dernières années, à une crise de défiance à l'égard du politique. Les citoyens ne veulent plus de décideurs déconnectés de la réalité et qui ne s'intéressent à eux que le temps d'une campagne électorale. L'enjeu sera de maintenir ce lien de proximité et de terrain, entre les habitants et les élus que nous sommes à travers des actions concrètes.

Le second enjeu majeur portera sur l'environnement. La prise de conscience est de plus en plus prégnante et nous ne parviendrons à des résultats qu'en associant tous les acteurs, habitants, entreprises et collectivités. Il nous appartient donc d'accompagner cette transition, afin qu'elle ne soit pas subie mais volontaire. Il nous faudra être

innovants pour penser l'environnement de demain. Nous avons la chance, à Montreuil-Juigné, de vivre dans une ville à taille humaine, de disposer d'un patrimoine naturel extrêmement riche. Il nous incombe de préserver cette richesse.

Enfin, le troisième axe concernera la rénovation de notre bâti existant. Ces 68 engagements, nous les tiendrons dans un contexte financier fait d'incertitudes, avec notamment la disparition de la taxe d'habitation à partir de 2022. Mais nous observerons assidûment la doctrine du précédent mandat en poursuivant notre désendettement (-1,2 M€ entre 2014 et 2020), sans que la part communale des impôts ne soit une variable d'ajustement».



Citoyenneté, environnement : quelles actions concrètes ?

Parmi les **68 engagements** de la nouvelle municipalité figureront prioritairement la citoyenneté et l'environnement.

Afin de **renforcer la proximité avec les habitants** et l'implication de la jeunesse, les visites de quartier et le permis citoyen, de même que l'opération Une naissance un arbre seront maintenus.

Plusieurs nouveautés :

- une permanence hebdomadaire du Maire pour recevoir les habitants sans rendez-vous à partir de septembre (cf. ci-dessous);
- la création d'un budget participatif ;
- le lancement d'un dispositif 1^{ère} expérience professionnelle et 1^{er} argent de poche.

Dans le domaine de **l'environnement**, la nouvelle municipalité déploiera un plan vélo. Elle optimisera également la gestion des déchets et portera l'accent sur l'exemplarité de ses propres services municipaux (usage du vélo par les agents, objectif zéro déchet pour des services de la ville, renforcement des circuits courts et du bio dans la préparation des repas scolaires).

L'équipe de Benoît Cochet adoptera une nouvelle stratégie de développement durable en rénovant l'existant sans constructions nouvelles. Cela inclura :

- la rénovation énergétique du patrimoine communal,
- la restructuration du complexe sportif Pierre-de-Coubertin,
- la réhabilitation totale de l'école Marcel-Pagnol
- et le souhait de transformer de la Chapelle Saint-Jean-Baptiste en espace culturel.

Au cours de ce mandat s'invitera également dans **les échanges avec les habitants** la définition du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), relevant de la compétence d'Angers Loire Métropole. « Nous arrivons aujourd'hui au seuil de nos possibilités en terme de développement urbain », annonce Benoît Cochet. Au-delà de 2025-2026, la ville devra-t-elle poursuivre son essor à la verticale par une densification du tissu urbain, ou à l'horizontale en grignotant de nouveaux espaces ? La question est posée. Les habitants seront associés pour trancher. La boucle sera bouclée, la citoyenneté rejoignant ainsi la question de l'environnement.

MISE EN PLACE D'UNE PERMANENCE SANS RDV

Un vendredi par mois de 8h30 à 10h, le Maire recevra les Montreuillais à la Mairie sans rendez-vous préalable.

Ce nouveau dispositif n'empêche pas la prise de RDV auprès des services de la Mairie (tél. 02.41.31.10.40) pour les sujets qui nécessitent la présence de techniciens, d'autres élus ou des sujets qui méritent un échange plus long.

Prochaines permanences sans RDV : 18 septembre, 16 octobre, 13 novembre, 11 décembre, de 8h30 à 10h, à la Mairie.

Dossier

Connaissez-vous vos nouveaux élus ?



Benoît COCHET
Maire

La liste majoritaire
«Energies citoyennes»
conduite par Benoît COCHET
compte 26 élus : 8 adjoints,
2 conseillers délégués et
15 conseillers référents.



Pierre-Samuel ABLAIN
1^{er} adjoint

Finances, administration générale et professions libérales



Célia DIDIER
2^{ème} adjointe

Vie citoyenne, associative, sociale et participative



Jacques RENAUD
3^{ème} adjoint

Urbanisme, voirie, et zone d'activité



Clémence ROYER
4^{ème} adjointe

Environnement et qualité de vie



Stéphane DUGENETAS
5^{ème} adjoint

Infrastructures publiques et accessibilité



Sandrine DUGAST
6^{ème} adjointe

Education et ville numérique et communicante



Joseph JULIENNE
7^{ème} adjoint

Logement, sécurité, commerçants et jumelage



Laurence BORDAIS
8^{ème} adjointe

Culture et tourisme



Josette BONDU
Conseillère déléguée

Vie des quartiers et seniors



William VIERON
Conseiller délégué

Enfance, jeunesse et sports



Elisabeth DELCROIX

Budget et coeur de ville



Marc DAMIENS

Commande publique



Mary-Line LEVASSEUR

Bibliothèque et prof. santé



Christophe PASQUIER

Budget participatif



Sylvie LOZE

Nouveaux espaces culturels



Philippe MAILLARD

Qualité vie/territoire intelligent



Nicole DE BERSACQUES MICHAUX

Agriculture et PLUi



Alain MÉTAIS

Sécurité/accessibilité/GDON



Patricia MAGRÈS

Logements



Jean-Charles HABAROU

Manifestations communales



Karine PAVIS-MAURICE

Plan vélo/mobilité



Daniel NEAU

Associations sportives



Lise ROYER

Démarches zéro-déchets



Yvonnick TERRIEN

Projet complexe sportif



Emily RIOT

Aires de jeux



Guillaume JOUANNEAU



Françoise VADOT



Michel BRILLOT

La liste minoritaire
«Agir avec vous
Montreuil-Juigné»

compte 3 conseillers



Participer à la vie municipale

Les Montreuillais appelés à candidater pour former les comités consultatifs

Les projets communaux, avant d'être soumis à la décision du conseil municipal, sont préparés et étudiés par des comités thématiques. Ces comités sont composés d'élus municipaux et animés par un membre du bureau municipal. Leur travail est essentiel. Chacun peut y apporter ses idées, ses suggestions, y défendre son point de vue.

Des comités thématiques ouverts aux habitants pour élargir le débat

Le conseil municipal a décidé d'ouvrir les comités aux Montreuillais. En effet, certains habitants, bien que ne souhaitant pas forcément être élus, ont la volonté de participer à la vie communale et d'apporter des idées.

Ainsi, cinq comités consultatifs seront formés à partir de la rentrée. Ils se réuniront une à trois fois par trimestre sur différentes thématiques :

- **Environnement/qualité de vie**
- **Finances/mutualisation**



Le conseil municipal au complet réuni pour son installation le mercredi 27 mai 2020

- **Infrastructures/accessibilité/voirie/transport/urbanisme/sécurité**
- **Éducation/enfance/jeunesse/sport/citoyenneté**
- **Culture/tourisme/ville communicante et numérique/jumelage.**

Les Montreuillais souhaitant s'investir dans les décisions municipales sont invités à adresser leur **lettre de candidature**

spontanée et motivée sur papier libre à M. le Maire (Mairie de Montreuil-Juigné, esplanade Jean-Moulin, CS 90049, 49460 Montreuil-Juigné), **avant le 31 juillet prochain.**

Trente trois sièges sont à pourvoir pour contribuer activement aux décisions du conseil municipal au cours de ces six prochaines années.

| THÉMATIQUES DES COMITÉS | PRESIDENT(E)S | MEMBRES ÉLUS |
|---|--|---|
| Infrastructures Accessibilité Voirie - Transports Urbanisme Sécurité | Stéphane DUGENETAIS Jacques RENAUD Joseph JULIENNE | Elisabeth DELCROIX, Marc DAMIENS, Philippe MAILLARD, Nicole DE BERSACQUES MICHAUX, Alain METAIS, Karine PAVIS-MAURICE, Yvonnick TERRIEN, Lise ROYER, Michel BRILLOT |
| Environnement Qualité de vie | Clémence ROYER | Philippe MAILLARD, Karine PAVIS-MAURICE, Alain METAIS, Lise ROYER, Josette BONDU, Nicole de BERSACQUES MICHAUX, Jean-Charles HABAROU, Mary-Line LEVASSEUR, Daniel NEAU, Guillaume JOUANNEAU |
| Finances / Mutualisation | Pierre-Samuel ABLAIN | Elisabeth DELCROIX, Nicole de BERSACQUES MICHAUX, Emily RIOT, Marc DAMIENS, Christophe PASQUIER, Sylvie LOZE, Guillaume JOUANNEAU |
| Education Enfance - Jeunesse Sport Citoyenneté | Sandrine DUGAST William VIERON Célia DIDIER | Daniel NEAU, Emily RIOT, Yvonnick TERRIEN, Christophe PASQUIER, Alain METAIS, Pierre-Samuel ABLAIN, Laurence BORDAIS, Françoise VADOT |
| Culture - Tourisme Ville communicante et numérique Jumelage | Laurence BORDAIS Sandrine DUGAST Joseph JULIENNE | Sylvie LOZE, Jean-Charles HABAROU, Mary-Line LEVASSEUR, Lise ROYER, Patricia MAGRES, William VIERON, Stéphane DUGENETAIS, Françoise VADOT |



Résultats de l'élection municipale du 15 mars dernier :

Nombre d'inscrits : 5 896 - Abstention : 3 148 - Votants : 2 748

Exprimés : 2 681 - Nuls : 39 - Blancs : 28

Liste « Energies citoyennes » : 2 135, soit 79,63 %

Liste « Montreuil-juigné agir avec vous » : 546, soit 20,37 %

Informations municipales

Décisions du conseil municipal

Séance du 10 juin

Petite enfance : vers une extension du nombre d'enfants accueillis le mercredi au Multi-accueil

Afin d'optimiser le fonctionnement du Multi-accueil à la Maison de la petite enfance et répondre aux sollicitations croissantes des familles le mercredi, la commune va déposer une demande auprès de la CAF pour créer 12 places d'accueil occasionnel supplémentaires le mercredi.

Rénovation de l'école M. Pagnol

Dans le cadre du projet de rénovation du groupe scolaire M. Pagnol, la ville sollicite une subvention de 159 195 €

auprès d'Angers Loire métropole, en plus des financements déjà demandés auprès de l'Etat, du SIEM, de l'ADEME et de la Région (coût total : 1 804 365 €).

Arrachage de la jussie dans le Marais

La jussie est une plante invasive qui colonise les cours et étendues d'eau. Afin de limiter sa prolifération, il doit être procédé de façon régulière à des campagnes d'arrachage. La commune sollicite une subvention de 2 295 € auprès du conseil départemental pour la campagne d'arrachage de la jussie qui

PROCHAINS CONSEILS

Conseils municipaux :

mercredi 9 septembre, 20h, Mairie

Conseil municipal de jeunes :

mardi 22 septembre, 18h, Mairie

sera réalisée cette année par l'AMJE (coût total : 7 650 €).

Vente de terrain

La commune vend à l'entreprise SOTEBA un terrain de 1 267 m² dans la ZA du Haut-Coudray pour un montant de 50 680 €, afin de créer une annexe de leur site principal.

Expression des élus municipaux

«Energies citoyennes», groupe de la majorité

Qu'il nous soit permis de remercier tous les montreuillais et montreuillaises qui nous ont renouvelé massivement leur confiance pour les six années à venir. Vous avez conforté notre méthode de travail basée sur la proximité et le pragmatisme, éloignée de toute forme d'idéalisme inopérant.

Il n'y a pas lieu de changer la voie que vous avez privilégiée.

Vos 26 élus de la majorité ont pris leur fonction le 27 mai dernier. La vie démocratique va reprendre ses droits activement et ce, dans le respect des gestes barrières. Si nous devons faire preuve de vigilance sanitaire dans toutes nos prochaines décisions, nous ne nous réfugierons pas derrière cette alerte pour remettre à plus tard une frange importante des investissements votés lors du budget 2020.

La collectivité participera à la reprise économique de notre territoire. C'est un impératif. C'est aussi son devoir. L'installation du conseil municipal a permis à chaque nouvel élu de s'approprier les actions immédiates à déployer et découvrir, pour certains d'entre eux, le travail collaboratif avec les agents de notre ville. Nos entreprises ne peuvent attendre plus longtemps les commandes publiques promises d'avant-confinement. Et les montreuillais ne comprendraient pas non plus de différer des opérations aussi urgentes que la réfection de l'école Marcel Pagnol. Sans oublier bien entendu des opérations plus modestes mais tellement indispensables au maintien de la qualité de vie.

L'équipe « Energies citoyennes » est unie et déterminée à mettre ses compétences au service des Montreuillais. Place désormais à l'action !

Toute l'actualité de la majorité «Energies Citoyennes» sur Facebook & Twitter.

«Montreuil-Juigné agir avec vous», groupe de la minorité

Les élus de la minorité et l'ensemble des colistiers de la liste « Montreuil-Juigné Agir avec vous », remercient les électeurs qui se sont déplacés pour voter, malgré le contexte de crise sanitaire et qui nous ont manifesté leur confiance.

Nous prenons acte des résultats et cela nous impose de réfléchir pour demain. Nous revendiquons que les idées novatrices de notre programme sont plus que jamais en phase avec les attentes et les urgences écologiques et sociales que nous traversons.

Notre pays connaît une crise historique. Si nous espérons que le pic de la crise sanitaire est derrière nous, nous savons qu'une grande partie des effets économiques et sociaux de cette crise sont à venir.

Dans le cadre de ses attributions, notre collectivité doit répondre aux premières victimes de la crise. À celles et ceux qui n'ont pas pu se nourrir à leur faim ou peinent à payer leurs loyers, à celles et ceux qui redoutent de ne pouvoir retrouver un emploi ou craignent de le perdre. Répondre aux jeunes qui risquent de basculer dans une plus grande précarité, alors qu'ils se présentent sur le marché du travail.

Nous veillerons à ce que ces préoccupations ne soient pas oubliées au cours de ce mandat.

Autour de notre équipe, un collectif dynamique et riche d'idées s'est constitué. Il a vocation à s'élargir.

Nous continuerons à être vigilants vis-à-vis des attentes des montreuillais.es. Nous nous attacherons également à défendre nos valeurs et apporter nos soutiens pour une gestion municipale pour tous.

Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Rencontrer vos élus...

Retrouver les **permanences** du Maire sur le site de la ville : www.ville-montreuil-juigne.fr

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux

d'adultes et de jeunes sur le site internet de la ville.

Un budget 2020 dans la continuité

avec plus d'1,2 M€ d'investissements

J. Renaud, E. Delcroix et P.-S. Ablain sur le futur chantier de la rue V. Hugo

Les années électorales sont traditionnellement marquées par un budget de transition. Mais en raison de la reconduction de la majorité sortante, celui-ci s'inscrit dans la continuité du précédent mandat. Les investissements se poursuivront à un rythme soutenu, de même que le désendettement.



163 opérations, allant de l'achat de petit matériel au projet structurant, sont programmées cette année. La municipalité y consacrera 1,257 M€ sans nouvel emprunt et sans hausse de la part communale des impôts locaux. « Nous avons eu la chance d'être élus au premier tour dès le mois de mars, ce qui nous a permis de préparer les dossiers pendant le confinement, se félicite P.-S. Ablain, adjoint aux finances et E. Delcroix, conseillère municipale référente au budget. Ces investissements publics sont d'autant plus importants qu'ils soutiennent l'économie locale et les emplois ».

Les travaux de voirie en absorberont une part importante. La rue V. Hugo sera entièrement réaménagée pour 300 000 € (réalisation d'une voie cyclable, suppression du feu tricolore au profit d'un giratoire, réfection des enrobés avec le concours du département). Deux autres projets sont inscrits au budget

2020 : l'aménagement paysager du port de Juigné pour 60 000 € ; la sécurisation pour les piétons et cyclistes de la traversée du pont de la Mayenne pour 50 000 €.

Rénovation et transition énergétique

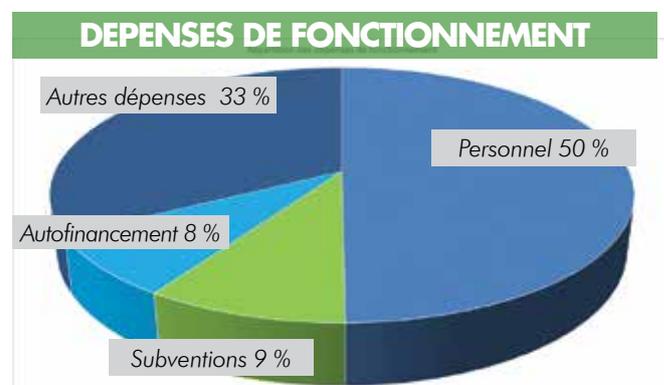
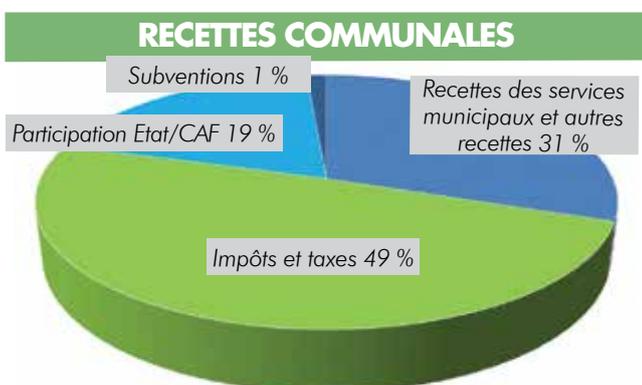
Sur le volet patrimonial, la municipalité aura pour credo, au cours de ce mandat, la rénovation du bâti existant et la transition énergétique.

160 000 € seront consacrés dès cette année aux études préalables à la rénovation de l'école M. Pagnol. Un chantier estimé à 2 M€, dont 1,7 M€ pour les travaux thermiques et énergétiques, avec l'installation de la géothermie si l'étude des sols le permet, auxquels s'ajouteront 300 000 € pour la toiture et le rafraîchissement des locaux.

La rénovation complète du Coséc marquera aussi l'un des grands chantiers

du mandat. La ville consacra cette année 50 000 € au concours d'architecture. D'autres investissements sont prévus : achat de nouvelles chaises pour la salle J.-Brel (16 000 €) ; audit pour développer le bio dans la restauration scolaire (10 000 €) ; acquisition d'un véhicule électrique pour les services municipaux (22 000 €). En fonctionnement, 275 000 € seront affectés au Centre communal d'action sociale et 500 000 € aux associations montreuillaises.

Dans le même temps, la municipalité poursuivra son désendettement, afin d'atteindre (hors emprunt de la gendarmerie) la moyenne de 680 € par habitant, quand celle-ci atteint 800 € dans les villes de même strate. Une dette de 5,2 M€, qui était de 6,4 M€ en 2014 et qu'il est désormais possible de rembourser en 5 années.



CHIFFRES CLÉS

- **12,425 millions** d'euros de budget global (12,674 M € en 2019)
- **8,605 millions** d'euros de dépenses de fonctionnement (8,691 M € en 2019)
- **3,819 millions** d'euros de dépenses d'investissement (3,983 M € en 2019), dont
- **645 088** euros de capacité d'autofinancement (813 579 € en 2019)

Informations pratiques

Chantiers de l'été

Cinq rues rénovées d'ici à fin juillet

Plusieurs chantiers de voirie se succéderont dans ces prochaines semaines, jusqu'à fin juillet.

Rue Georges-Clemenceau, un nouvel enrobé sera posé pour 20 000 euros. Rue Jean-Jaurès, entre le giratoire du même nom et la rue David-d'Angers, différents travaux ont laissé des stigmates sur la chaussée. Celle-ci sera également refaite pour 50 000 euros.

Rue du Tertre, de la RD103 à l'entrée arrière du parc de la Guyonnière, le renforcement de la voie ainsi que son élargissement pour permettre aux véhicules de se croiser sont programmés pour 30 000 euros. Chemin des Noues, la vétusté de la chaussée et d'une partie de l'assainissement se traduira par un autre chantier de 35 000 euros. A un enrobé sur 300 mètres succédera une émulsion en direction des fermes, tandis qu'une partie des canalisations sera refaite.

Au Hameau des Berges, la voirie datait de 1975. Si la chaussée a résisté aux affres du temps, une émulsion et une réfection des trottoirs donneront pour 25 000 euros un air de jeunesse au lotissement.

J. Renaud, adjoint à la voirie, sur le chantier de la rue J. Jaurès



L'éclairage public sera lui aussi rénové sur les prescriptions d'Angers Loire Métropole qui ambitionne de passer au territoire intelligent à l'échelle de l'agglomération, avec des candélabres équipés de lampes LED.

Enfin, au stade Connote, après la réfection de l'aire de lancers l'an passé viendra le tour de l'aire de sauts. Pose d'une nouvelle résine sur la piste d'élan et tapis de saut coûteront 25 000 euros.

« Agents des services techniques et élus n'ont jamais véritablement arrêté pendant le confinement », expliquent Jacques Renaud, adjoint à l'urbanisme et à la voirie, ainsi que Stéphane Dugenetais, adjoint aux infrastructures publiques. *Nous avons préparé le jour d'après.*

De quoi réanimer l'économie locale éprouvée par la crise du Covid.

Autres travaux

- Pose de films solaires à la bibliothèque pour limiter la hausse des températures lors de fortes chaleurs
- Travaux de rénovation à la piscine (création d'un nouveau réseau d'alimentation des douches, réparation du carrelage du petit bassin)
- Travaux d'entretien dans les écoles

Opération Mieux vivre chez moi

Vous êtes propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou copropriétaire d'un logement situé sur une des communes d'Angers Loire Métropole (ALM)? Vous envisagez de réaliser des travaux d'amélioration (économies d'énergie, amélioration générale du confort ou encore adaptation du logement au handicap ou au vieillissement)? Vous pouvez bénéficier des conseils gratuits de l'équipe, dans le cadre de l'opération «Mieux chez moi».

Quels que soient vos revenus ou votre projet, la plateforme «Mieux chez moi» propose des conseils en matière de rénovation énergétique des logements. Si vous êtes éligible à la nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat lancée par Angers Loire métropole, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit à la fois technique, administratif et financier pour la recherche de subventions. **Contact :** Mieux vivre chez soi, tél. 02 41 43 00 00 www.alec49.fr/la-plateforme-mieux-chez-moi/

Assainissement non collectif : Angers Loire Métropole participe au financement

La communauté urbaine a prévu de verser une participation financière au profit des propriétaires d'installations vétustes d'assainissement non-collectif dans le cadre de leur renouvellement. Ce versement interviendra une fois les travaux achevés et conformes. Les conditions d'aides proposées, en fonction des revenus, sont fixées à hauteur de 30% du montant subventionnable total TTC des travaux, plafonnées à 2 500 euros TTC (études et travaux). Renseignements au 02.41.05.50.00

Les autorisations d'urbanisme

en ligne grâce au guichet unique

<https://gnau3.operis.fr/angers/gnau/#/>

Avec la loi de simplification des relations entre l'administration et les citoyens en date de 2013, les usagers peuvent désormais saisir les administrations par voie électronique depuis le 7 novembre 2016. En matière d'urbanisme, le délai a été reporté au 1^{er} janvier 2022.

La ville de Montreuil Juigné a souhaité anticiper cette date et permet depuis le 1^{er} mars, un dépôt dématérialisé sur un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) accessible via le site internet de votre commune.

Les autorisations concernées :

(n° de CERFA entre parenthèses)

- CUa - Certificat d'urbanisme (13410)
- DIA - Déclaration d'intention d'aliéner (10072)

Les autorisations concernées en 2021 (n° de CERFA entre parenthèses) :

- CUb - Certificat d'urbanisme (13410)
- DP - Déclaration préalable (13703, 13404, 13702)
- PC - Permis de construire (maison individuelle) (13406)
- PC - Permis de construire (13409)
- PA - Permis d'aménager (13409)
- PD - Permis de démolir (13405)
- MODIFICATIF - Permis de construire ou d'aménager modificatif (13411)
- TRANSFERT - Transfert sur permis de construire ou d'aménager (13412)

Comment déposer son autorisation d'urbanisme en ligne ?

- Se rendre à l'adresse

<https://gnau3.operis.fr/angers/gnau/#/>

- S'identifier soit avec un identifiant créé pour le suivi de toutes les autorisations d'urbanisme, soit avec un identifiant France Connect
- Choisir le dossier à créer
- Veiller à bien choisir la commune. Toutes les communes membres d'Angers Loire

Métropole peuvent faire l'objet d'un dépôt dématérialisé via le GNAU.

- Saisir le Cerfa, puis joindre impérativement les pièces nécessaires suivant le projet envisagé (plan de situation, plan masse, photographies, etc.)

Après le dépôt de dossier

Dès l'enregistrement du dossier sur le GNAU, un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE) est envoyé.

La ville sera ensuite informée du dépôt du dossier et délivrera sous dix jours maximum un numéro de dossier communiqué via l'envoi d'un Accusé de Réception Électronique (ARE).

La date de dépôt du dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé de Réception Électronique (ARE).

Quels avantages pour les usagers ?

Avec le dépôt en format numérique, plus besoin de faire des copies et de fournir les dossiers en un certain nombre d'exemplaires. Le traitement de la demande se fera ensuite uniquement en ligne.

Chaque demande pourra être suivie dans la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » de la page d'accueil du GNAU.

Les usagers seront ainsi alertés au plus vite de l'évolution de leur demande : incomplet, majoration de délai, complétude, décision, etc... Une notification informant que le dossier est incomplet si tel est le cas sera envoyée, puis la demande officielle de pièces manquantes sera transmise par courrier. En effet, la législation n'a pas encore reconnu l'envoi électronique juridiquement.

Par ailleurs, si le dossier déposé en format numérique est incomplet, il faudra uniquement le compléter via le GNAU sous format numérique.

De même, les Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) et Déclaration Attestant l'achèvement et la Conformité des Travaux

(DAACT) devront être transmises via le GNAU. Évidemment, le dépôt en version papier reste possible.

Contact : service urbanisme, 02.41.31.10.42

Déclarer ses travaux

De nombreux travaux, dans un logement ou sur une propriété, nécessitent une déclaration préalable à la Mairie. Il s'agit notamment de tout ce qui peut modifier l'aspect extérieur des habitations : pose ou remplacement de clôtures, portails ou portillons, pose de panneaux photovoltaïques, modification des ouvertures telles que les fenêtres ou les portes, pose de fenêtres de toit, ravalements de façade, construction d'un abri de jardin, d'un carport ou d'un préau, installation d'une piscine... Cette déclaration est à déposer à la Mairie avant le démarrage des travaux. Renseignement à la Mairie, service urbanisme, tél. 02.41.31.10.42

Vidange des piscines

Les vidanges des piscines doivent se faire obligatoirement dans le réseau d'eaux pluviales (après arrêt du traitement) et non dans les eaux usées. A noter également que les vidanges dans les fossés sont interdites

Quelques gestes simples pour lutter contre la prolifération des moustiques tigres :

Vider au moins une fois par semaine les récipients où l'eau peut stagner, remplir les soucoupes de sable, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...), entretenir les jardins pour éviter les sources d'humidité (débroussailler, ramasser les fruits tombés, les déchets de végétaux...), couvrir les réserves d'eau.

Informations pratiques

La Mission locale

toujours à l'écoute des jeunes



© T. Huguenin

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes plus scolarisé. Vous recherchez un emploi, une formation.... , la Mission locale peut vous aider.

Un partenariat actif

Les jeunes inscrits ou voulant s'inscrire à la Mission locale angevine (MLA) peuvent contacter Hélène Montereau. Les entretiens se font rapidement par téléphone avec un suivi aussi possible par échange électronique. La Mission locale travaille aussi avec l'ensemble des entreprises et des partenaires Emploi/ Formation /Social pour pouvoir traiter toutes les demandes.

Le parrainage, c'est quoi?

Il existe une équipe de parrains et

marraines active et dynamique. Ce sont des salariés, chefs d'entreprise, actifs ou retraités, ces bénévoles collaborent avec le conseiller(ère) de la MLA : le parrain ou la marraine apporte un soutien qui peut prendre des formes diverses en fonction de sa disponibilité d'une part et des besoins du jeune d'autre part.

Leurs missions :

- Partager leur expérience, leur connaissance du monde de l'entreprise avec un jeune
- Écouter son ou (sa) filleul(e) et prendre en compte ses difficultés et ses atouts
- Faire bénéficier de leurs connaissances, de leur réseau professionnel
- Encourager le jeune et lui redonner confiance
- Partager une expérience humaine

enrichissante

Ainsi le parrain peut être sollicité pour :

- Conseiller le jeune dans la rédaction d'un CV ou d'une lettre de candidature
- Recevoir le jeune en entretien conseil ou à l'occasion d'une enquête métier
- Faire visiter son entreprise
- Permettre de découvrir son environnement professionnel
- Aider le jeune à se préparer à un entretien d'embauche
- Apporter une aide dans l'organisation des démarches de recherche d'emploi
- Participer aux séances de Speed training ou de préparation à l'entretien rapide
- Intervenir lors d'ateliers de préparation à la recherche d'emploi auprès des collectifs de la MLA : PASS EMPLOI , Garantie Jeune, PLIE.

La durée du parrainage est variable en fonction des besoins du jeune ; elle peut être ponctuelle ou bien se poursuivre quelques semaines ou plusieurs mois.

Contact : Mission Locale

H. Montereau : 06.71.01.17.44

hmontereau@mla49.fr

Frelons asiatiques

La lutte continue

Les particuliers doivent prendre contact avec l'accueil de la mairie pour connaître les coordonnées des représentants du GDON sur la commune.

Une aide financière est mise en place et une convention a été signée entre Angers Loire métropole, la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les

Organismes Nuisibles) et la ville.

Cette convention précise qu' Angers Loire métropole prend à sa charge 50 % de la facture plafonnée à 100 euros, tandis que la ville participe à hauteur de 30 %. Pour bénéficier de cette aide, il suffit de prendre contact avec un référent délégué par le biais de la mairie. Le référent se déplace et établit un diagnostic. Ensuite,

il l'adresse à la Fédération qui saisit le prestataire le plus adapté à intervenir.

Dix pièges à frelons ont été installés au printemps dernier dans les espaces publics de la commune en partenariat avec le FGDON.

De couleur rouge, ils sont visibles par tous.

Contact : Mairie : 02.41.31.10.40

Le Centre social modifie ses activités

Le Centre social n'a pas repris ses activités collectives mais souhaite proposer différents temps aux habitants dès fin juin/début juillet (des temps d'échanges le vendredi sur le marché/ un temps rencontre-échanges avec les bénévoles/ des temps pour réaliser l'évaluation intermédiaire du projet social/des activités extérieures/des sorties familles/des temps trico-thé).

Renseignements à l'Espace solidarité au 02.41.31.85.10.

Feux et déchets verts

Rappel de la réglementation

Un arrêté préfectoral (n°2013-012 du 23/02/2013) régit le brûlage à l'air libre, ou dans un incinérateur individuel, de déchets de végétaux secs issus d'une production personnelle. Ainsi, il est notamment interdit en zone urbaine de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de la pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage... Ces déchets verts doivent être déposés à la déchèterie.

L'utilisation du barbecue et d'autres modes de cuisson sur le domaine public est régie par arrêté municipal (n°2015-32 du 25 mars 2015). Ainsi leur usage est interdit sur les voies publiques ou privées ouvertes au public et espaces publics, ainsi que sur leurs dépendances. L'arrêté s'applique également aux alentours de tous les équipements publics municipaux sociaux, éducatifs, sportifs, culturels et scolaires.



© T. Huguenin

Un barbecue collectif a été installé dernièrement sur l'aire de pique-nique de Juigné, située près du camping. Il a déjà été très utilisé par les nombreuses personnes fréquentant cet espace plébiscité dès les beaux jours.

Partez en vacances l'esprit tranquille !

La gendarmerie et la police municipale s'associent pour renforcer la surveillance des logements pendant votre absence (cinq jours minimum). Pour simplifier vos démarches, un formulaire de demande est disponible sur le site Internet de la ville (rubrique «Votre Mairie»). Vous pouvez aussi déposer une demande à la gendarmerie. Ce service est gratuit. **Contact :** la police municipale, tél. 02.41.31.14.56 ou la gendarmerie, tél. 02.41.42.73.11

Piscine : inscriptions trimestrielles et annuelles

Aquagym & aquatraining :

- lundi 31 août de 18h à 20h pour les Montreuillais
- mardi 1^{er} septembre de 18h à 20h pour les non-Montreuillais

Cours de natation :

- mercredi 2 septembre de 14h à 19h pour les Montreuillais
 - samedi 5 septembre de 14h à 19h pour les non-Montreuillais
- Paiement à l'inscription - Renseignements au 02.41.42.35.45

Éclairage public

La municipalité a décidé de reconduire jusqu'au 31 juillet, l'extinction partielle de l'éclairage public qui permet de lutter contre le réchauffement climatique et la pollution visuelle et de réaliser des économies d'énergie.

Les carrefours prioritaires de la commune ne sont pas concernés par cette extinction.

Afin d'améliorer le service d'éclairage public et d'être plus réactif face aux éventuelles pannes, les Montreuillais sont invités à signaler à la Mairie tout dysfonctionnement en indiquant bien le numéro du candélabre et la rue (formulaire sur www.ville-montreuil-juigne.fr)

Attention au bruit

Certains travaux en extérieur peuvent s'avérer bruyants (tondeuse, taille-haies, bricolage...). Rappelons qu'ils sont soumis à une réglementation par arrêté municipal :

- du lundi au vendredi : 8h30-12h, 14h-19h30
 - le samedi : 9h-12h, 15h-19h, dimanche et jours fériés : 10h-12h
- L'été, il convient également de modérer le bruit dans les piscines ou sur les terrasses entre amis, notamment le soir.

Objets perdus, objets trouvés, que faire?

Vous avez trouvé ou égaré un objet dans un lieu public à Montreuil-Juigné ? Contactez le poste de police municipale qui centralise ces objets et leurs réclamations. A noter, pour les équipements sportifs, les objets trouvés sont également transmis à la police municipale, c'est elle qui les restitue.

Police municipale, esplanade J. Moulin, tél : 02.41.31.14.56, courriel : pm@ville-montreuil-juigne.fr

Informations pratiques

Des animations estivales pour les enfants et les jeunes

Tout un programme proposé par l'association Enfance & jeunesse



Malgré un contexte COVID particulier, l'association Enfance & jeunesse propose aux familles d'animer agréablement les vacances de leurs enfants et de leurs jeunes.

Annulation des séjours

Malheureusement, l'association a décidé d'annuler l'ensemble des séjours pour cet été que ce soit sur l'Accueil de loisirs ou l'Espace Jeunesse.

Accueil de loisirs (3-12 ans)

Le CLSH est ouvert du 6 juillet au 31 août inclus (fermé uniquement le lundi 13 et mardi 14 juillet). Les programmes de l'été seront disponibles au secrétariat de l'association et sur le site internet : www.enfance-jeunesse.org.

Pour les nouvelles familles, les dossiers d'inscriptions peuvent être retirés depuis le 10 juin au siège de l'association ou téléchargés sur le site internet de l'association.

Pendant cette période particulière, les permanences ouvertes aux familles sont maintenues uniquement le samedi de 9h à 12h au siège de l'association. Pour tous renseignements, contactez-nous par mail : accueil.ej@orange.fr ou par téléphone 02 41 96 90 40.

Espace jeunesse (11-18 ans)

L'Espace Jeunesse accueillera les jeunes du 27 juin au 31 août inclus (fermé uniquement le lundi 13 et mardi 14 juillet). Les dossiers d'inscriptions et les programmes d'été sont disponibles à l'Espace Jeunesse ou sur le site internet.

Des aides financières possibles

Les familles montreuillaises ayant un quotient familial inférieur à 700 euros peuvent bénéficier d'aides financières accordées par le CCAS de Montreuil-Juigné, qui seront déduites directement à l'inscription.

Contact : Enfance & Jeunesse, 10 rue Lamartine, tél. 02 41 96 90 40
site : www.enfance-jeunesse.org

Le bureau d'information touristique ouvert

Accueil à partir du 1^{er} juillet

Après une ouverture décalée en raison de la crise liée au coronavirus, le camping et par la même occasion le bureau d'information touristique ouvriront le mercredi 1^{er} juillet en respectant les mesures sanitaires afin de recevoir en toute sécurité les campeurs, mais aussi les touristes en quête d'escapades, d'idées de sortie. Véronique et Agathe les accueilleront tous les jours à partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 27 septembre. Elles les conseilleront également sur les randonnées pédestres et cyclistes à faire dans les alentours. Le bureau

d'information touristique (BIT), situé à l'accueil du camping est ouvert de 10h30 à 12h et de 15h à 19h en juillet et août, ainsi que de 10h30 à 12h et de 16h à 18h30 en septembre.

A noter que cette année, la location de vélos est réservée uniquement aux campeurs et les visiteurs ne seront pas admis au camping.

Contact : Camping/BIT, avenue du Président Kennedy - 02.41.42.40.18
www.camping-montreuil-juigne.com
contact@camping-montreuil-juigne.com



© T. Huguenin

Aides financières pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Dans le cadre de sa politique de déplacements, et notamment de promotion des modes doux, Angers Loire Métropole soutient la pratique du vélo en proposant une subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) aux habitants de son territoire. Les équipements concernés sont les vélos et vélos-cargos à assistance électrique neufs, pliants ou non pliants, répondant aux normes en vigueur. La subvention peut être accordée pour les vélos achetés jusqu'au 31 décembre 2020. Son montant est fixé à 25% du prix d'achat TTC, avec un maximum de 200 euros (400 euros pour les vélos-cargos).

Spectacle «Le monde de fada»

par la compagnie Plumes

Sur scène, trois musiciens et un comédien traversent la nuit, défient l'humanité avec leur poésie.

Parlée, chantée, slamée, la voix du Monde de Fada se multiplie au gré de billets d'humeurs.

Rock un peu, jazz parfois, toujours voyageuse, la musique fait corps avec le verbe pour inventer un ailleurs, un monde où l'on préfère les passerelles aux frontières.

De rêveries en ballades, de revendications en déclarations, de

détails en engueulades, Le Monde de Fada est pluriel et son horizon se teinte de théâtre intimiste, de musiques mêlées, d'imagerie poétique et d'airs de concert.

Vendredi 4 septembre, 20h30

Théâtre de verdure

Durée : 1h20, tout public

Sur réservation à partir du 17 août

Gratuit/Nombre de places limité

Contact : Service culturel

02.41.31.10.75

Port en fête reporté à 2021

Exposition Focale 49

Du 12 au 27 septembre

Prévue initialement au printemps, l'exposition de l'association montreuillaise Focale 49 aura lieu du 12 au 27 septembre, au centre culturel Jacques Prévert.

Une multitude de photos aux thèmes différents sera à découvrir.

Permanences disponibles sur le site de la ville une semaine avant.

Entrée libre.



© P. Bironneau

La fête des voisins

C'est le vendredi 18 septembre !

Organisez et retrouvez-vous autour d'un apéritif ou d'un repas partagé pour la fête des voisins.

Le Centre social de Montreuil-Juigné participe à nouveau à la Fête des voisins organisée par « Immeubles en fête - la fête des voisins ». Cet événement initialement prévu chaque année en mai, est l'occasion de créer des liens, de renforcer la proximité et de développer la solidarité

entre les habitants.

Si vous habitez Montreuil-Juigné et que vous souhaitez vous mobiliser, le Centre social met gratuitement à votre disposition un kit de communication qui contient de nombreuses surprises : affiches, gobelets, invitations, tee-shirts, ballons ... Vous y trouverez tout le nécessaire pour préparer votre soirée.

Contact : Espace solidarité N. Mandela - 02.41.31.85.10.



© Sans aucun sens

Pincés de scène

La troupe de théâtre propose, dans le respect des consignes sanitaires, une présentation gratuite d'une répétition de la pièce « Panique au ministère », **vendredi 7 août** à 19h30, au Théâtre de verdure. Réservation de préférence par mail : annickmichel4@wanadoo.fr ou au 02.41.42.38.32

Journées du patrimoine

L'UMAC organise **un spectacle déambulatoire sur l'histoire de Montreuil-Juigné en 4 tableaux, samedi 19 septembre** à 15h, 15h30 ou 16h, RDV parking de la salle J. Brel par groupe de 15 personnes, sur réservation de préférence par mail : annickmichel4@wanadoo.fr ou au 02.41.42.38.32

Rendez-vous contes

Pas de RDV Contes en juillet et septembre à la bibliothèque. Prochaine date en octobre.

Retrouver toute l'actualité de la ville sur :

- Internet : www.ville-montreuil-juigne.fr
- Twitter : @MairieMJ - <https://twitter.com/MairieMJ>
- Facebook (page culturelle) : www.facebook.com/Montreuil.Juigne.Programme.Culture

Associations :

Retrouvez les dates d'inscriptions aux associations montreuillaises sur le site de la ville.

Comité des fêtes : le vide greniers prévu le dimanche 27 septembre 2020 est annulé.

